

Le mariage semble séduire les habitants

FUSION Quelque 200 citoyens de Gimel, Saubraz et Saint-Oyens ont découvert, mardi, la convention qui pourrait aboutir à leur mariage.

TEXTE ET PHOTOS JOCELYNE LAURENT

La cantine des fêtes de Gimel était presque comble, mardi soir. Plus de 200 habitantes et habitants de Gimel, Saubraz et Saint-Oyens y ont assisté à la présentation de la convention de fusion qui pourrait aboutir au mariage entre leurs trois communes.

Comme l'a rappelé le syndic des lieux, Philippe Rezzonico, c'était la première fois que la population des trois villages était réunie.

Laurent Curchod, délégué cantonal aux fusions de communes, a présenté les contours du projet en passant en revue les résultats des cinq groupes de travail et du comité de pilotage. Gimel a été choisi comme nom pour désigner la nouvelle commune fusionnée, qui pourrait avoir un taux d'imposition de 73%. L'administration serait basée à Gimel et la future Municipalité serait composée de cinq membres.

Où sont les jumeaux?

Olivier Delacrétaz, héraldiste, a présenté le projet d'armoiries concocté en collaboration avec le groupe de travail ad hoc. On y voit deux grues blanches entrelacées (un oiseau présent sur les armoiries de Saubraz) sur un fond rouge (couleur présente dans les armoiries des trois communes) et surmontées de trois étoiles rouges sur une trame jaune (que l'on retrouve à Saubraz et à Saint-Oyens).

C'est le seul point qui a suscité quelques rares réactions dans l'assistance, certains appréciant le parti pris, d'autres pas du tout. Ce fut notamment le cas de Luc Durussel: «Les armoiries me déplaisent totalement, rien ne rappelle Gimel et ses ju-



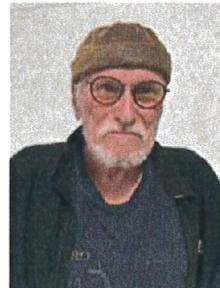
“
Je suis pour la fusion, très clairement. Elle permettra notamment d'améliorer et de professionnaliser les prestations communales.”

PIERRE-ALAIN ROBERT
GIMEL



“
Je suis encore incertaine. Il y a une valeur ajoutée à fusionner mais j'entends certains concitoyens qui s'inquiètent pour le taux d'imposition.”

MARTINE RICHARD
SAINT-OYENS



“
Je suis pour la fusion. Elle apportera davantage de prestations à nos deux petites communes. Et il y aura aussi davantage de proximité.”

BERNARD ARNOLDI
SAUBRAZ, EX-SYNDIC

meaux.» Le Gimelan a toutefois précisé qu'il était pour le mariage.

«C'est une fusion de trois communes, qui ont toutes leur mot à dire sur les armoiries et qui doivent s'y retrouver», a expliqué Philippe Rezzonico.

La seule question de l'assemblée a porté sur les raisons qui ont poussé à envisager un projet de fusion et ses avantages pour les habitantes et habitants des trois communes. Les représentants des exécutifs ont notamment évoqué la nette amélioration des services à la population – dont certains seront professionnalisés – et le poids politique de la future commune, forte de plus de 3000 habitants. Les interventions des uns et des autres ont été suivies d'applau-

dissements, l'assistance semblant acquise au projet de fusion.

«C'est le moment de prendre le train quand il passe et quand on



Les futures armoiries de la commune fusionnée de Gimel.
OLIVIER DELACRÉTAZ

a le choix de le faire», a commenté le syndic de Gimel, rappelant que la fusion était un processus administratif et politique.

Il s'agit bien d'un mariage, mais un mariage des communes et pas des villages, qui gardent leur vie propre», a renchéri Christelle Luisier Brodard, cheffe du Département des institutions, du territoire et du sport, venue apporter le message du Conseil d'Etat.

Les organes délibérants des trois communes se prononceront simultanément sur la convention de fusion le 19 juin. Si celle-ci est validée, ce sera au tour de la population de l'approuver ou non le 28 septembre.

La fusion pourrait entrer en vigueur le 1er janvier 2027.

Un terrain de foot... rempli de liège

BEGNINS

En fin de vie, le synthétique de Fleuri sera rénové.

argumenté le municipal de ce village où ce matériau a déjà largement sa place pour sceller les bouteilles de ses nombreux vigneron.

«D'où vient-il?» s'est enquis le conseiller communal Nicolas Fossati. «C'est du liège du Portugal, qui n'a pas convenu pour fabriquer des bouchons. C'est du deuxième, voire du troisième choix, de la récupération», a expliqué l'élu.

Pas de petit-éj' pour les oiseaux

Une autre solution s'offrait encore, mais trop incertaine: un granulat fait de rafle de maïs, soit la partie centrale, dure et non comestible de l'épi. Non comestible... surtout pour l'humain. «Il y a la crainte que les oiseaux viennent se servir», a glissé Eric Haldemann.

Les travaux devraient se dérouler cet été, sur une quinzaine de jours. Ce genre de terrain a une durée de vie de dix à douze ans. Celui-ci, qui a été bien bichonné, en est déjà à sa quatorzième année. Il est donc temps.

Avant de voter ce crédit à l'unanimité, le Conseil communal a appris par le municipal Eric Haldemann que le granulat de cette nouvelle surface serait composé non plus de caoutchouc, comme précédemment, mais de liège. «Il s'agit d'un matériau plus durable et biodégradable», a déclaré avec le budget 2025. **LOIS**



Le terrain de Fleuri, dont le revêtement actuel date de 2010, va avoir droit à un lifting. ARCHIVES CÉDRIC SANDOZ

LA CÔTE

C|O|V CONSERVATOIRE DE L'OUEST VAUDOIS

Découvrir
Apprendre
Partager

PARTENAIRE MÉDIA

5 avril 2025
Morges et Nyon
PORTES OUVERTES
WEEK-END MUSICAL
5-6 avril 2025 Morges

www.covaud.ch @f

Signal de Bougy
PARC PRÉ VERT

Buffet BRUNCH
DU SIGNAL DE BOUGY
10h à 13h

6 avril et 4 mai

Réservez en ligne : www.signaldebougy.ch

Prix (tout compris, sauf boissons alcoolisées)
0 à 5 ans: gratuit 6 à 11 ans: 25.- Dès 12 ans: 45.-

CLIQUEZ

